



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60536>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-60536**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU BAR-RESTAURANT DU PORT DE LA COUDOULIERE ET A L'EXPLOITATION DU SOUS TRAITE D'EXPLOITATION DU LOT DE PLAGE N°1

**Description** : La Commune et la Métropole TPM ont conclu une convention de groupement d'autorités concédantes en date du 2/11/2023. La Commune de Six-Fours-les-Plages agit en qualité de coordonnateur du groupement. Cette consultation vise à la conclusion d'un sous-traité d'exploitation du lot de plage de la COUDOULIERE sous la forme d'une concession de service public (délégation de service public) entre la Métropole TPM et le sous-traitant d'une part, et d'un contrat de concession de service public entre la Commune de Six-Fours-les-Plages et le concessionnaire d'autre part. Les activités de service public qui font l'objet de la délégation pour le restaurant recouvrent une activité de restauration de port destinée à satisfaire l'ensemble des besoins du public utilisateurs du domaine public portuaire et la mise à disposition, l'entretien et le nettoyage des sanitaires publics ainsi que des douches pour les usagers de la plage, du port et des plaisanciers. Le lot de plage est destiné à la seule activité de location de matelas/parasols. Le contrat de concession de service public ainsi que le sous traité d'exploitation de plage seront exploités aux risques et périls du titulaire

**Identifiant de la procédure** : 835e1aa2-9a47-425d-90a5-8f7c08676a25

**Identifiant interne** : 2024/DSP COUDOULIERE

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55300000 Services de restaurant et services de personnel en salle

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92332000 Services de plages

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Hôtel de Ville

**Ville :** Six-Fours-Les-Plages

**Code postal :** 83140

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,312,625 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** - La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. - Le Dce est téléchargeable dans son intégralité via le site : [www.ville-six-fours.fr](http://www.ville-six-fours.fr), rubrique « marchés publics » ou directement sur le profil acheteur à l'adresse Url suivante : <https://www.marchespublics.info>. (ou <https://www.ville-six-fours.fr/mairie/leconomie/marchespublics/>). - Conformément à la jurisprudence du Conseil d'état « Société Corsica Ferries » du 15 décembre 2006, les candidats retireront un dossier et remettront dans un même pli une enveloppe contenant la candidature et une autre contenant l'offre. - Les pièces de la candidature et de l'offre devront être remises dans des dossiers Informatiques Séparés. 1/ Un dossier « candidature » contenant les pièces relatives à la candidature. 2/ Un dossier « offre » comprenant les pièces relatives à l'offre. - Sélection des candidats admis à présenter une offre : après examen des capacités et aptitudes des candidats, la Commission dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. - Après avoir recueilli l'avis de la commission prévue à l'article L 1411-5 du Cgct, l'Autorité concédante engagera avec le ou le(s) soumissionnaire(s) de son choix des négociations. Modalités relatives aux négociations : cf. Article Vi-3 du Rc. - Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront impérativement transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur, onglet "correspondance avec l'acheteur" (Cf. Article Iii 8 du Rc) - Date prévisionnelle d'ouverture des candidats : Mercredi 3 Juillet à 16h30. - Les candidats qui le souhaitent pourront se rendre dans le bâtiment afin de prendre connaissance des lieux mis à disposition. Pour ce faire, ils devront solliciter une visite et à cet effet s'adresser à la Direction des Bâtiments Communaux, Place 18 Juin 1940 - 83140 - Six-Fours-Les-Plages. Tél. : 04.94.34.93.68. - Durée du contrat de délégation de Sp (bar restaurant) : 6 ans à compter du 29 octobre 2024 ou de la date de notification si elle est ultérieure. - Durée du sous-traité d'exploitation du lot de plage : durée comprise entre le 1 er avril 2025 ou la date de notification si elle est ultérieure et le 28 octobre 2030. - Détail des sous critères des offres : Cf. Article Vi.2 du Rc - Méthode de calcul de l'estimation : Cf. Article I du Rc - Modalités relatives aux redevances : Article 13 du projet de contrat de concession de Sp, et article 5 du projet de sous-traité d'exploitation

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0000

**Titre** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU BAR-RESTAURANT DU PORT DE LA COUDOULIERE ET A L'EXPLOITATION DU SOUS TRAITE D'EXPLOITATION DU LOT DE PLAGE N°1

**Description** : La Commune et la Métropole TPM ont conclu une convention de groupement d'autorités concédantes en date du 2/11/2023. La Commune de Six-Fours-les-Plages agit en qualité de coordonnateur du groupement. Cette consultation vise à la conclusion d'un sous-traité d'exploitation du lot de plage de la COUDOULIERE sous la forme d'une concession de service public (délégation de service public) entre la Métropole TPM et le sous-traitant d'une part, et d'un contrat de concession de service public entre la Commune de Six-Fours-les-Plages et le concessionnaire d'autre part. Les activités de service public qui font l'objet de la délégation pour le restaurant recouvrent une activité de restauration de port destinée à satisfaire l'ensemble des besoins du public utilisateurs du domaine public portuaire et la mise à disposition, l'entretien et le nettoyage des sanitaires publics ainsi que des douches pour les usagers de la plage, du port et des plaisanciers. Le lot de plage est destiné à la seule activité de location de matelas/parasols. Le contrat de concession de service public ainsi que le sous traité d'exploitation de plage seront exploités aux risques et périls du titulaire

**Identifiant interne** : S-PF-1471534

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 55300000 Services de restaurant et services de personnel en salle

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 92332000 Services de plages

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Hôtel de Ville

**Ville** : Six-Fours-Les-Plages

**Code postal** : 83140

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** 1 / Une lettre de candidature portant déclaration d'intention de se porter candidat faisant apparaître une note détaillée du candidat présentant son organisation, ses activités principales et accessoires, raison sociale, adresse du siège social.\* Pour les personnes morales, une note détaillée de l'entreprise présentant son organisation, ses activités principales et accessoires, raison sociale, adresse du siège social.\* Pour les sociétés en cours de constitution : l'ensemble des éléments concernant les associés et les projets de statuts signés\*. Ce courrier devra indiquer les motivations du candidat à l'égard du projet et devra permettre d'apprécier :- l' Aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public On entend par continuité de service l'engagement du candidat d'exploiter son activité de façon continue et sur une période de temps suffisante pendant toute la durée de son contrat. On entend par égalité des usagers devant le service public l'engagement du candidat à accueillir dans le restaurant et sur son lot de plage tout client sans aucune distinction quelle qu'elle soit et à fournir à ces usagers le même niveau de service, sans discrimination notamment tarifaire .- l' Aptitude à assurer l'accueil du public pendant la période d'exploitation ainsi que la préservation du domaine public maritime On entend par préservation du domaine l'engagement du candidat dans le cadre de son activité à ne pas dégrader le domaine public maritime et même à contribuer à sa protection . 2 / : Une déclaration sur l'honneur attestant que n'ont pas fait l'objet, au cours des trois dernières années, d'une condamnation définitive pour contravention de grande voirie au sens de l'article L.2132-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, les personnes suivantes : Pour un candidat personne morale candidate : La personne morale ; Les personnes physiques qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle de la personne morale ; Le responsable physique de l'exploitation tel que renseigné à l'article 1<sup>er</sup> du sous-traité d'exploitation du lot de plage. Pour un candidat personne physique ou un groupe de personnes physiques : La personne physique ou l'ensemble des personnes physiques composant le groupe ; Le responsable physique de l'exploitation tel que renseigné à l'article 1<sup>er</sup> du sous-traité d'exploitation du lot de plage. 3 / Attestation sur l'honneur qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession (modèle attestation sur l'honneur ci-jointe à compléter). 4 / Attestation sur l'honneur du respect des dispositions du code du travail en matière d'emploi des personnes handicapées prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail (modèle attestation sur l'honneur ci-jointe à compléter). 5 / Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcé(s) à cet effet, ou procédures étrangères équivalentes. 6 / Les certificats ou attestations délivrés par les organismes sociaux et fiscaux attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales en application de l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique, rempli par l'administration fiscale

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** 7 / Garanties financières du candidat :\* Pour les entreprises : bilans et comptes de résultats de l'entreprise des trois dernières années, accompagnés de tout document permettant d'apprécier les garanties financières du candidat. \*

Pour les particuliers (sociétés en cours de constitution) : tout document permettant d'apprécier les garanties financières du candidat (capitaux propres, capacité d'auto-financement, prêts envisagés)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** 8 / les moyens humains et matériels ainsi que les références professionnelles du candidat (ou du représentant légal de la personne morale candidate) : expériences du candidat dans la gestion de services comparables à celles du service ou démonstration par d'autres références ou moyens du candidat à recevoir la concession. Le candidat pourra fournir à cet effet, une liste des principales références de prestations similaires au cours des trois dernières années, dans les domaines faisant l'objet des contrats, les Cv des différentes personnes chargées de l'exécution des contrats, et une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat au cours de la dernière année avec mise en évidence de l'importance de l'encadrement et les moyens matériels du candidat.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité Du Service Rendu Aux Usagers

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité Technique Et Environnementale Du Projet

Pondération (points, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Valeur Financière De L'Offre

Pondération (points, valeur exacte) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1471534>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1471534>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/07/2024 à 16:00

#### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Numéro d'enregistrement** : 21830129900010

**Adresse postale** : Hôtel de Ville Place du 18 Juin 1940

**Ville** : Six-Fours-Les-Plages

**Code postal** : 83140

**Pays** : France

**Point de contact** : Le Maire

**Adresse électronique** : secretariat.marches@mairie-six-fours.fr

**Téléphone** : 0494349317

**Adresse internet** : <http://www.marches-publics.info>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Numéro d'enregistrement** : 1703556

**Ville** : Six-Fours-Les-Plages

**Code postal** : 83140

**Pays** : France

**Point de contact** : SERVICE DES MARCHES

**Adresse électronique** : service.concession@6fours.fr

**Téléphone** : 0494349341

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : 32435

**Adresse postale** : 5, rue Racine Bp40510

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83041

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : 0494427930

**Télécopieur** : 0494427989

**Adresse internet** : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : d2df5582-776d-4dac-a9a0-3f5e064e8f52 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/05/2024 à 16:33

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/05/2024